## DÉLIBÉRATION

Envoyé en préfecture le 04/07/2024

Recu en préfecture le 08/07/2024

01 octobre 2024

ID: 056-265600536-20240703-D2024\_026-DE

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL DE LOCMIQUÉLIC

Le trois juillet à dix-huit heures et quinze minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est assemblé à la Mairie de Locmiquélic, sous la présidence de Monsieur Eric PATUREL, Président.

Date de convocation : le ieudi 27 iuin 2024

Etaient présents: Eric PATUREL, Stéphane DRÉANO, Jean-Yves LE GLOUAHEC, Annie BLAIZOT, Anne LE LAUSQUE, Hélène

NIO, Marie-Noëlle LE HONSEC, Anne GERMAIN, Joël AUDRAN

Absents excusés : Erwan MARTEIL

Absents: François NICOLLE

Secrétaire de séance : Annie BLAIZOT

## D2024-026 - DISPOSITIF POUR LA PRISE EN CHARGE D'IMPAYÉS D'ÉNERGIE

#### Exposé:

Par convention en date du 11 avril 2007, le Département du Morbihan a confié au Centre Communal d'Action Sociale la gestion des fonds concernant l'octroi et le paiement des aides du FEE (Fond Energie et Eau) relatives aux impayés d'énergie et d'eau.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Locmiquélic ayant accepté ce dispositif, un dossier est à l'étude de ce Conseil d'Administration.

#### Proposition:

Après présentation de la composition familiale et de la fiche d'analyse budgétaire, il est proposé au Conseil d'Administration:

- d'attribuer une aide comme suit :

	Montant de la dette	Fournisseur Energie	Montant sollicité	Reste à payer par le demandeur
1	3 333.42€	EDF	372.09€	2 961.33€
2	165.00€	SAUR	98.50€	66.50€

### Décision:

Après que le Conseil d'Administration, dûment convoqué, en eut délibéré, la proposition est approuvée à l'unanimité des votants.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures

- POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le 3 juillet 2024 Monsieur PATUREL

Le Président

Madame BLAIZOT Le secrétaire